

Les Échos Lauranais

MARS
2016



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO

L'avenir de la Poste à Laure-Minvervois est à nouveau au cœur du débat.

Lors d'une réunion publique d'information, le vendredi 14 novembre 2008, nous avons évoqué plusieurs propositions de mode de gestion du service postal avancée par le Groupe La Poste.

Consultés sous forme de pétition, vous vous étiez alors prononcés à une écrasante majorité (93,92%) pour le maintien du bureau de poste sous sa forme actuelle.

Pour accomplir sa mission d'aménagement du territoire, conformément à la loi du 2 juillet 1990 modifiée, la Poste souhaite maintenir un réseau d'au moins 17 000 points de contact. Certains d'entre eux, comme le nôtre, présentent pourtant un niveau d'activité en déclin qui peut justifier la recherche de nouveaux modes de gestion partenariale.

Le fonctionnement de notre bureau (15 heures réparties sur 5 jours), ne semble pas pouvoir être maintenu encore longtemps. Parmi les pistes envisagées, la Poste propose la mise en place d'un facteur-guichetier avec réduction du nombre d'heures d'ouverture.

Pour éviter de se voir imposer un service au public à minima, la municipalité est décidée à intervenir. Si les conditions d'un partenariat acceptable sont réunies, la Commune de Laure et la Poste pourraient définir ensemble, au plan local, les modalités de fonctionnement d'une agence postale communale. Elle offrirait à la population un service caractérisé par une amplitude horaire correspondant mieux aux attentes de la clientèle et non établi uniquement en fonction des objectifs de la Poste.

Plusieurs rencontres avec la Direction régionale de la Poste et sa déléguée aux relations territoriales pour l'Aude, ont permis d'avancer vers un but commun : assurer durablement et dans des conditions satisfaisantes, la continuité du service postal à Laure. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement des discussions en cours.

Jean Loubat,
Maire de Laure

■ PALMARÈS ■

La population lauranaise a été tenue informée, tout au long de son déroulement, du concours d'idée ayant pour thème la revitalisation des centres-bourg et sur le fait que notre commune avait été choisie, avec celle de Pieusse, pour être un des lieux d'étude.

A Laure, comme dans la plupart de nos villages, les habitations du centre bourg se vident de leurs habitants. C'est une évidence.

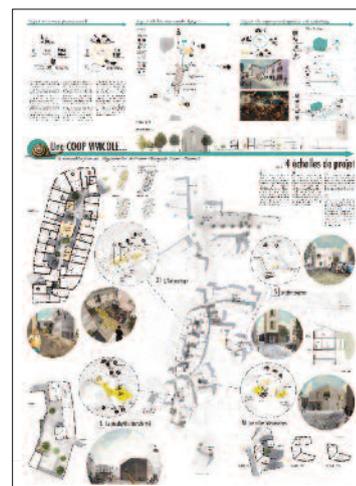
Les raisons et les responsabilités en sont multiples. En premier lieu, les constructions en question ne répondent plus aux attentes des résidents d'aujourd'hui : elles sont difficilement accessibles, la répartition des pièces n'est plus adaptée, l'isolation est inexistante ...

Souvent, les propriétaires entendent « garder » la maison pour les enfants qui viendront s'y installer, plus tard... ce qui arrive de plus en plus rarement. Quelquefois, les prix de vente demandés sont surévalués et démotivent tout acheteur.

Conséquence de cette désertification : les services et commerces de proximité ont du mal à perdurer. Et la boucle infernale est bouclée : la baisse du nombre d'habitants entraîne moins de services et le repli des services implique moins d'habitants...

Le vendredi 5 février, la population a pu découvrir les 38 projets concernant la commune qui ont été exposés et qui avaient été classés par un jury de professionnels réuni en décembre dernier.

Le soir, les lauréats des trois premiers prix ont été invités à expliquer leur projet au public lauranaise.



■ ADAPTATION LOGEMENT ■

Un guide réalisé par la délégation ministérielle à l'accessibilité est consultable en mairie. Ce document s'adresse aux personnes âgées ainsi qu'aux personnes handicapées et présente pour chacune d'elles : les interlocuteurs à solliciter, les démarches à effectuer pour adapter son logement, les organismes financeurs communs et spécifiques ainsi que les avantages fiscaux existants. Ce guide a vocation à présenter les différents dispositifs et orienter le lecteur vers les professionnels qui sauront l'accompagner dans ses démarches.

■ TRI SÉLECTIF ■

Les services du COVALDEM, structure chargée de collecter, transporter et traiter les déchets ménagers sur notre territoire nous font part d'une baisse sensible du tri sélectif à Laure. L'intérêt du tri sélectif doit être compris par tous : outre son caractère écologique, le coût du traitement des déchets que l'on arrive à recycler est en effet bien moins onéreux que celui des déchets ultimes.

Alors citoyens, trions ! Et ne nous privons pas d'expliquer à nos voisins qui s'en abstiennent, que nous payons tous ensemble pour ce que l'on peut qualifier d'acte d'incivilité.

Les sacs jaunes sont distribués gratuitement en mairie. La démarche est simple : il convient, une fois remplis des produits recyclables, de les placer devant son domicile, le lundi soir.

■ SYADEN ■

Comme la plupart des communes audoises, Laure Minervois adhère au Syndicat Audois d'Énergie. Cette structure, créée en 2010 à l'initiative du Conseil Général (aujourd'hui Départemental) audois, assure au profit du public la distribution d'énergie électrique et est également compétente dans le domaine de l'éclairage public et des télécommunications.

Dans ce cadre, un important chantier a été ouvert sur le village. Suite à de nombreuses constructions depuis sa mise en route, le poste de transformation basse tension dit « poste du Moulin » était devenu sous dimensionné. Le chantier a pour objet le renforcement de ce transformateur. Dans le cadre de ce travail, les réseaux aériens seront enterrés sur la zone considérée (lotissements, quartier de la tour et haut de l'avenue Pontus). Ceci viendra enfin corriger quelque peu le spectacle disgracieux des poteaux et autres potences qui encombrant l'espace aérien.

■ COURRIER AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS ■

Un courrier a été récemment adressé aux propriétaires de chiens pour leur rappeler leur devoir et leur responsabilité lorsque le comportement de leur animal gêne leur voisinage (abolements, morsures, déjections...)

■ RÉCUPÉRATIONS BOUCHONS ■

Dans le cadre de l'enseignement moral et civique,

les élèves des classes de 5^e du collège de Rieux invitent la population à participer à une collecte de bouchons plastiques. Cette démarche est à l'initiative d'une association qui utilise intégralement l'argent récolté pour aider les personnes souffrant de handicap moteur à être plus autonomes (fauteuils roulants, déambulateurs, travaux d'aménagement du domicile, ...)

Vous pouvez déposer vos bouchons dans une boîte de récupération placée dans le hall de la mairie.

■ ENSEMBLE MUSICAL DU MINERVOIS ■

Notre concitoyen Jean-Luc Journet, dont les talents musicaux sont connus et appréciés de tous, nous informe que le groupe qu'il préside implante son siège social sur notre commune. Les statuts de l'association ont été déposés en Préfecture. Les réunions du bureau et les répétitions des musiciens se dérouleront à la Maison des Associations ou au foyer municipal selon les besoins et les opportunités.

■ OPÉRATION BRIOCHES ■

Depuis plus de 15 ans, l'AFDAIM – ADAPEI 11 réalise des journées d'appel à la générosité publique, intitulées « Opérations brioche des hirondelles »

Cette année, l'opération se déroulera du 4 au 10 avril.

Les brioche vous seront proposées au prix unitaire de 6 euros par Corine Devèze et les membres dévoués qui constituent son équipe. Nous espérons qu'une fois encore, vous leur



■ POINT SUR LE CITY STADE ■

La structure est désormais disponible pour la plus grande joie des nos enfants et ados.

AGENDA

Mars bleu

Suite au succès rencontré à Laure par Octobre Rose, ADOC 11 a sollicité les personnes relais locales pour qu'elles organisent Mars Bleu dont le thème est l'incitation au dépistage du cancer colorectal.

Le samedi 12 mars, rendez-vous au foyer municipal pour prendre part aux diverses animations proposées. Participation 5 euros et vente tickets tombola à 1 euro.

Au programme.

Dès 15h00 : divers ateliers seront installés dans le foyer : jeux pour enfants, apprentissage du dessin, jeux de société, atelier cuisine...

De 15h00 à 16h30 : randonnée à VTT (casque obligatoire), initiation marche nordique, rando douce...

De 17h00 à 18h00 : conférence avec le Dr KHREICHE, directeur d'ADOC 11.

A 18h30 : tirage au sort de la tombola

A partir de 19h00 : apéritif, repas, soirée dansante (12 euros). Inscriptions chez les commerçants locaux jusqu'au 7 mars.

Samedi 19 mars 21h au foyer

Loto du Haut Minervois Olympique Football.

Cinéma

Séance exceptionnellement proposée le **vendredi 25 mars à 21h**. Au programme, un film comédie de Mohamed Hamidi, sorti le 17 février 2016 : **La vache**.

Touchant et drôle, irrésistible et émouvant...

La prochaine séance se déroulera le 23 avril, pendant les vacances de Pâques au cours de laquelle, 2 films seront projetés.

Samedi 2 Avril 2016 à partir de 19h30 Château Saint Jacques d'Albas

Soirée musicale en compagnie de Rachmaninov, Chostakovitch et Brahms avec Marianne Piketty au violon, Dana Ciocarlie au piano et Ophélie Gaillard au violoncelle. Cette soirée organisée par l'Association St Jacques d'Albas sera suivi du repas de clôture.

Repas-Concert 53 €, vin compris | Concert seul 25 € | Adhérent 20 €. Réduit pour étudiants, élèves du Conservatoire, jeunes de moins de 17 ans : 8 €. Demandeurs d'emploi

URGENT

A l'occasion de la mise en place de la nouvelle signalétique, il est demandé à tous les hébergeurs (gîtes et chambres d'hôte) ainsi qu'aux propriétaires des caveaux vinicoles qui désirent figurer sur le plan, de se signaler en mairie avant le 15 mars s'ils ne l'ont pas encore fait.